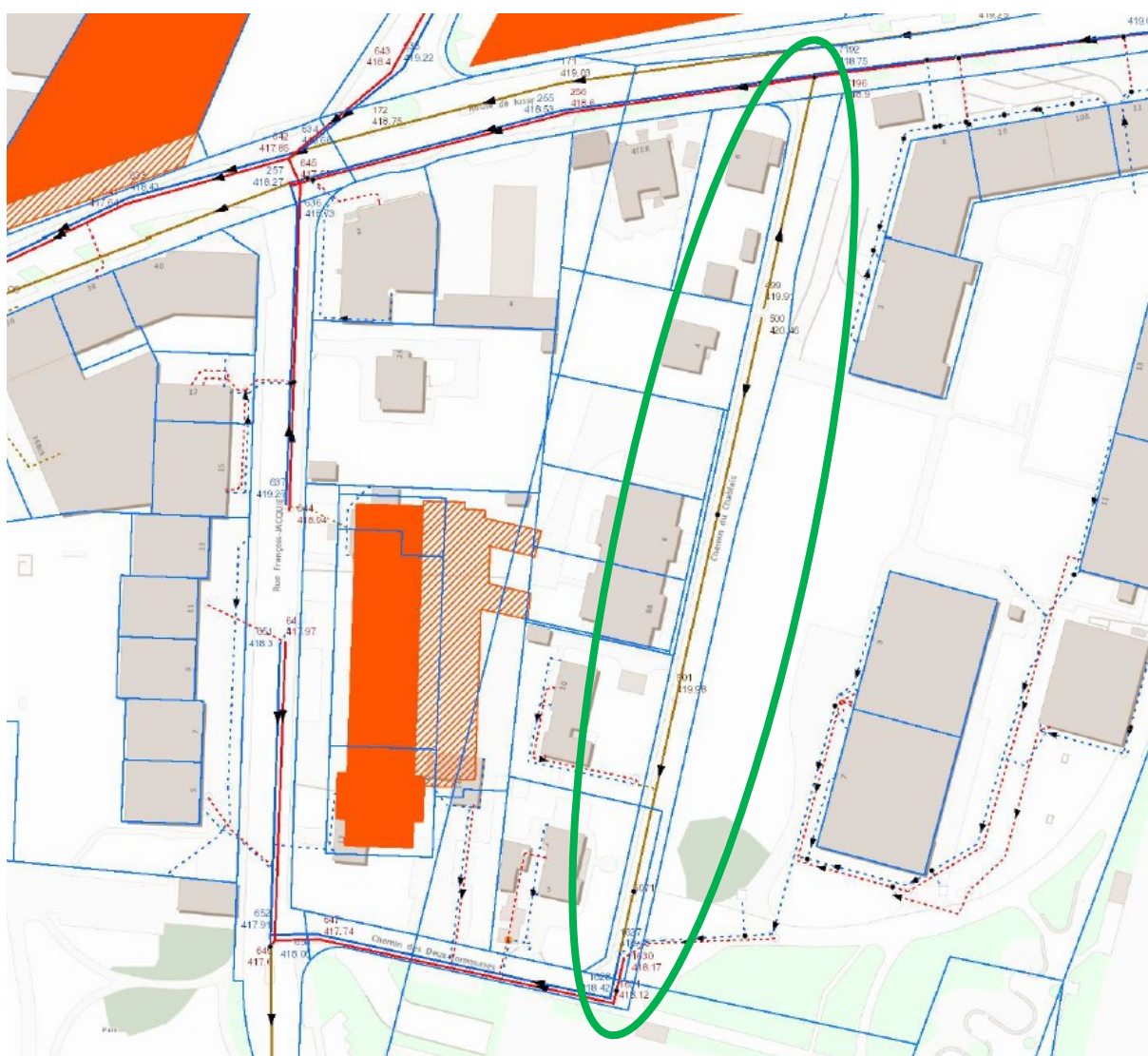




Thônex

Exposé des motifs

Crédit de réalisation de CHF 657'000.- pour la mise en séparatif du chemin du Chablais



1. Contexte

La mise en séparatif du chemin du Chablais a été indiquée comme étant une action prioritaire à mettre en œuvre par le plan d'actions du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) adopté par le Conseil d'Etat le 15 avril 2015.

Il s'agit de l'action PGEE suivante :

- Fiche 22.2.40 : Mise en séparatif du réseau sous le chemin du Chablais (**annexe 1**).

La mise en séparatif du réseau secondaire EM (Eaux mixtes) existant sous le chemin du Chablais est à réaliser sur environ 190 mètres. Des attentes ont été posées dans le cadre de la mise en séparatif de la rue François-Jacquier jusqu'au croisement avec le chemin des Deux-Communes.

2. PLQ 29'891 Rue François-Jacquier – chemin du Chablais

Ce plan de localisé de quartier (PLQ) est à cheval sur les communes de Chêne-Bourg et Thônex.

Celui-ci est en cours de réalisation et implique une cession de surfaces au bénéfice de la commune de Thônex, notamment pour la création d'un parc public et un élargissement du chemin de Chablais permettant de constituer un trottoir d'environ 2 mètres de largeur qui fait défaut à l'heure actuelle.

Ainsi, le réaménagement complet du chemin du Chablais doit attendre la fin des opérations immobilières.

C'est pourquoi, la présente demande de crédit d'investissement se limite aux coûts de construction des collecteurs sans aménagements de surfaces qui sont à réaliser au terme du développement dudit PLQ.

Néanmoins, ces travaux présentent une opportunité pour coordonner la mise en œuvre d'un abaissement de la vitesse de circulation à 20 km/h accompagné d'un contre-sens cyclable sur cette voie unidirectionnelle.

3. Etude en cours / approbation du FIA

Un bureau d'ingénieurs spécialisé a été mandaté le 28.12.2020 afin de développer le projet et piloter cette réalisation (**plan du projet en annexe 2**).

Ce mandat a été lancé après avoir obtenu l'accord du FIA (Fonds intercommunal d'assainissement) du 8.12.2020 sur la prise en charge financière de ces honoraires.

La présente demande de crédit vise à financer les honoraires et frais de constructions à venir selon le devis général établi.

Le FIA sera à nouveau sollicité pour prendre en charge les coûts de construction de ces collecteurs.

En revanche, la Commune doit assumer sa part liée aux coûts de raccordements des grilles de route sur les nouveaux collecteurs et aux réfections ponctuelles de l'enrobé.

4. Plan financier

N°	DESCRIPTION DES TRAVAUX	FIA COLLECTEURS EP/EU	COMMUNE THONEX BRANCHEMENTS EP ET SACS	RIVERAINS -> L.PROP + PARCELLES PRIVEES	COÛT TOTAL DES TRAVAUX
100	Installations de chantier	53'795.00 CHF	18'690.00 CHF	7'220.00 CHF	79'705.00 CHF
	Installations générales	32'250.00 CHF	10'750.00 CHF	0.00 CHF	43'000.00 CHF
	Mesures de sécurité	1'125.00 CHF	375.00 CHF	0.00 CHF	1'500.00 CHF
	Mesures de circulation	16'200.00 CHF	7'110.00 CHF	7'000.00 CHF	30'310.00 CHF
	Clôtures et palissades	3'845.00 CHF	330.00 CHF	220.00 CHF	4'395.00 CHF
	Gestion des eaux	375.00 CHF	125.00 CHF	0.00 CHF	500.00 CHF
200	Démontages et démolitions	13'620.00 CHF	5'630.90 CHF	2'192.50 CHF	21'443.40 CHF
	Démolition des enrobés	13'095.00 CHF	4'865.90 CHF	1'442.50 CHF	19'403.40 CHF
	Démolition de regards et de canalisations	525.00 CHF	525.00 CHF	0.00 CHF	1'050.00 CHF
	Dépose ou démolition de bordures	0.00 CHF	240.00 CHF	300.00 CHF	540.00 CHF
	Abattage et défrichage	0.00 CHF	0.00 CHF	450.00 CHF	450.00 CHF
300	Fouilles et blindages	54'172.50 CHF	17'948.05 CHF	9'664.00 CHF	81'784.55 CHF
	Fouilles en tranchée	41'725.60 CHF	13'616.05 CHF	9'141.50 CHF	64'483.15 CHF
	Blindages	12'446.90 CHF	4'332.00 CHF	522.50 CHF	17'301.40 CHF
400	Canalisations et regards	30'011.70 CHF	20'734.50 CHF	20'724.00 CHF	71'470.20 CHF
	Canalisations	6'581.70 CHF	2'574.50 CHF	2'484.00 CHF	11'640.20 CHF
	Regards et grilles	12'550.00 CHF	12'000.00 CHF	4'500.00 CHF	29'050.00 CHF
	Raccordements divers	3'850.00 CHF	4'350.00 CHF	11'575.00 CHF	19'775.00 CHF
	Réparations et robotique	1'090.00 CHF	1'540.00 CHF	1'805.00 CHF	4'435.00 CHF
	Condamnation de collecteurs	5'940.00 CHF	270.00 CHF	360.00 CHF	6'570.00 CHF
500	Remblayages des tranchées	81'332.55 CHF	22'917.45 CHF	17'443.65 CHF	121'693.65 CHF
	Enrobage en béton	63'320.00 CHF	15'127.20 CHF	15'580.00 CHF	94'027.20 CHF
	Matériaux de remblayage	13'854.55 CHF	6'259.40 CHF	1'395.00 CHF	21'508.95 CHF
	Réglage du fond d'encaissement	4'158.00 CHF	1'530.85 CHF	468.65 CHF	6'157.50 CHF
600	Réfection des enrobés	41'509.70 CHF	20'697.75 CHF	6'570.50 CHF	68'777.95 CHF
	Bordures	0.00 CHF	786.00 CHF	2'620.00 CHF	3'406.00 CHF
	Enrobés	41'509.70 CHF	19'911.75 CHF	3'950.50 CHF	65'371.95 CHF
700	Marquages	3'225.00 CHF	4'200.00 CHF	0.00 CHF	7'425.00 CHF
	Installations de marquage	1'125.00 CHF	375.00 CHF	0.00 CHF	1'500.00 CHF
	Marquages	2'100.00 CHF	3'825.00 CHF	0.00 CHF	5'925.00 CHF
800	Passage caméra	6'180.00 CHF	1'460.00 CHF	1'600.00 CHF	9'240.00 CHF
	Curage et passage caméra	6'180.00 CHF	1'460.00 CHF	1'600.00 CHF	9'240.00 CHF
900	Régies	19'250.00 CHF	5'250.00 CHF	10'500.00 CHF	35'000.00 CHF
	Travaux en régie	19'250.00 CHF	5'250.00 CHF	10'500.00 CHF	35'000.00 CHF
	SOUS-TOTAL TRAVAUX	303'096.45 CHF	117'528.65 CHF	75'914.65 CHF	496'539.75 CHF
1000	Honoraires et taxes	42'250.00 CHF	7'750.00 CHF	0.00 CHF	50'000.00 CHF
	Ingénieur géomètre				
	Ingénieur géomètre (relevés et croquis des chambres)	4'000.00 CHF	1'000.00 CHF	0.00 CHF	5'000.00 CHF
	Ingénieur géomètre (relevé du terrain et des altitudes)	2'500.00 CHF	750.00 CHF	0.00 CHF	3'250.00 CHF
	Ingénieur civil				
	Ingénieur civil (totalité du mandat)	26'000.00 CHF	6'000.00 CHF	0.00 CHF	32'000.00 CHF
	Suivi environnemental				
	Ingénieur en environnement (suivi des excavations)	3'500.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	3'500.00 CHF
	Analyses diverses	1'500.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	1'500.00 CHF
	Huissier pour constats éventuels	1'500.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	1'500.00 CHF
	Taxes et émoluments				
	Autorisation de construire	2'000.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	2'000.00 CHF
	Communication				
	Impressions et tirages	750.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	750.00 CHF
	Flyers et informations aux riverains	500.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF	500.00 CHF
1100	Divers	39'534.65 CHF	15'527.87 CHF	7'593.00 CHF	62'655.51 CHF
	Assurances	5'000.00 CHF	3'000.00 CHF	0.00 CHF	8'000.00 CHF
	Divers et imprévus (10% de la totalité des travaux)	34'534.65 CHF	12'527.87 CHF	7'593.00 CHF	54'655.51 CHF
	TOTAL BRUT HT	384'881.10 CHF	140'806.52 CHF	83'507.65 CHF	609'195.26 CHF
	TVA 7.70 %	29'636.00 CHF	10'843.00 CHF	6'431.00 CHF	46'910.00 CHF
	TOTAL NET TTC	414'517.10 CHF	151'649.52 CHF	89'938.65 CHF	656'105.26 CHF
	Arrondi NET	415'082 CHF	151'856 CHF	90'062 CHF	657'000.00 CHF
	TVA arrondi	29'676 CHF			
	Arrondi BRUT	385'406 CHF			

Montant total arrondi - CHF 657'000.- TTC

4.1 Récapitulatif des coûts

4.1.1 Montant du crédit de réalisation, soit un coût brut de CHF 657'000.- TTC

4.1.2 Dont à déduire le montant de la TVA récupérable par l'ACG pour le compte du FIA :
CHF 29'676.-

4.1.3 Recettes d'investissement : Participation de tiers (inclus TVA) : **CHF 90'062.-**

4.1.4 Montant effectif pour les collecteurs CHF – HT : 385'406.- (amortissement sur 40 ans)

4.1.5 Participation du FIA sous la forme d'un versement annuel d'un loyer durant 40 ans : **CHF 385'406.-**

4.1.6 Montant effectif pour les aménagements à charge de la Commune (grilles de route, réfections ponctuelles, ...) CHF – TTC : **151'856.-** (amortissement sur 30 ans).

4.1.7 Coût net du projet = point 4.1.4 : 385'406.- + point 4.1.6 : 151'856.- = CHF 537'262.-

4.2 Planning

Les travaux sont prévus pour 2023 et la validation du décompte final par le FIA est attendue pour 2024.

Service technique – 21.03.2023

Annexe 1 : fiche PGEE 22.2.40

PGEE de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex et Vandoeuvres		   	
Phase III - Mise en œuvre / Thônex - Secteur C2			
22.2.40	Mise en séparatif du réseau sous le chemin du Chablais		
	Type d'action	Mise en séparatif (nouveaux ouvrages)	
	Objectif	Adaptation / extension du réseau	
Version 2.0-5.07.2014/Dce			

Mise en séparatif des biens-fonds raccordés au réseau sous le chemin du Chablais. Des atteintes ont été posées dans le cadre de la mise en séparatif de la rue François Jacquier.

Au vu de la sous-capacité du collecteur EM sous le chemin du Chablais et de la faible profondeur de ce collecteur, ce qui implique la mise en péril en cas d'ouverture de la fouille, pour la mise en séparatif il est préconisé de reconstruire l'ensemble du réseau EP/EU (L=450 m).



Documents de référence

Planification	Réalisation	Coût
PREE	Commune(s) : Thônex	SFr. 470'000 (HT)
PGEE	3IG	
SPAGE	Canton de Genève: prospections	Montant à la charge de la Commune
Autre :	Autre :	

Délai	Phases	Année 20..								
		14	15	16	17	18	19	20/25	25/30	30/35
Immédiat	Etudes									
Court terme										
Moyen terme	Réalisation									
Long terme										
Selon opportunité										
Coordination/opportunités										

Annexe 2 : Plan du projet

